

Sujet : [INTERNET] projet photovoltaïque AUBUSSON le Marchedieu contribution enquête publique

De : antoineteuma@netcourrier.com

Date : 28/07/2021 09:05

Pour : pref-environnement@creuse.gouv.fr

Antoine Teuma

La Vergne

23200 MOUTIER-ROZEILLE

Madame la Commissaire enquêtrice,

Je suis fermement opposé au projet "La Moisson du Soleil" sur le site du Marchedieu, pour les raisons suivantes:

1. Un climat de pression

Le porteur du projet, après un 1er vote défavorable de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, a multiplié les invitations et les pressions "aimables" à échanger avec lui, et parfois les menaces auprès d'élus locaux pour les convaincre, si ce n'est d'adhérer à son projet, du moins de ne pas s'y opposer. Il a bénéficié d'un temps de parole conséquent lors du conseil communautaire de l'été 2020 pour exposer son projet et n'a pas quitté la salle lors du vote, favorable cette fois-ci.

Le porteur de projet a ratissé méticuleusement le territoire Sud Creusois afin de recueillir, sous la forme d'une bien pauvre lettre type, des avis favorables à son projet. Sans ce racolage que seul l'appât du gain peut expliquer, combien de citoyens bien informés auraient écrit un avis favorable lors des différentes enquêtes publiques? Une poignée, à n'en pas douter!

2. Un projet industriel destructeur de l'agriculture

Les 20ha du Marchedieu, excellentes terres agricoles, seraient durablement stérilisées pour l'agriculture. Je balaie après mépris les aberrantes explications qui consistent à dire que des brebis pâtureront sous les panneaux PV: c'est une supercherie cosmétique -le greenwashing- qui ne dure qu'un temps. On peut parier sans risque qu'en quelques années, à l'ombre des panneaux, le site ne connaîtra plus que la pousse d'orties, de chardons et de ronces qui seront débroussaillées mécaniquement (je n'ose pas croire "chimiquement"). Ces 20 ha idéalement placés et de qualité permettraient d'installer des maraîchers pour approvisionner les consommateurs locaux en nourriture. Il s'agit d'un bête projet industriel au sens strict, incompatible avec toute forme d'agriculture respectueuse des sols, de la biodiversité et de l'environnement.

3. L'argent, toujours l'argent

Le changement radical projeté sur ces terres n'est motivé que par l'argent. Le revenu annuel d'une telle installation s'élève en centaines de milliers d'€ pour

les promoteurs. En contrepartie, l'intérêt général local est "rémunéré" par une aumône, les quelques dizaines de milliers d'€ de fiscalité qui reviennent aux collectivités locales. Ce n'est rien en comparaison de la perte de 20 ha de terres agricoles dont la valeur est inestimable.

Pour conclure, je précise que je suis paysan à titre secondaire et pas du tout opposant aux énergies renouvelables. Au contraire, je suis favorable à l'éolien, même industriel, car il ne dénature pas les paysages et ne consomme pas beaucoup de terres agricoles par rapport à la puissance installée. Je suis également favorable au photovoltaïque, mais uniquement sur des surfaces définitivement perdues par l'agriculture (friches urbaines, parkings, toitures, anciennes décharges...)

J'espère, Madame la Commissaire enquêtrice, que vous démentirez les arguments pitoyables de votre prédécesseur (lors de l'enquête publique sur la modification du PLU d'Aubusson) qui a assimilé les opposants au projet à des décroissants-Amish-de-retour-à-la-bougie, en émettant un avis défavorable au projet La Moisson du Soleil du Marchedieu.

Je vous prie de recevoir, Madame la Commissaire enquêtrice, mes salutations distinguées.

Antoine Teuma